



Conseil de sécurité – Briefing CAAC

New York, le 3 avril 2024

Déclaration lue par Adrian Hauri
Chargé d’Affaires a.i.

Madame la Présidente,

Je vous remercie pour l’organisation de ce briefing. Mes remerciements s’adressent également à la représentante spéciale du Secrétaire général, Madame Gamba, au Directeur exécutif adjoint de l’UNI-CEF, Monsieur Chaiban et à la représentante de la société civile, Madame Atim Niger-Thomas, pour leurs exposés ainsi que pour le travail crucial de leurs organisations.

Récemment, l’une des collègues de Monsieur Chaiban a décrit les graves conséquences de l’accès humanitaire restreint, dont elle a été témoin à Khartoum [je cite] : « Nous avons rencontré une jeune mère à l’hôpital dont le petit enfant de trois mois était extrêmement malade (...) Le nombre d’enfants souffrant de malnutrition aiguë augmente, alors que la période de soudure n’a même pas commencé. »

Au Soudan comme partout où l’accès humanitaire est restreint, les premiers à en souffrir sont les enfants. Alors que c’est leur droit, nombre d’entre eux n’ont pas accès à une alimentation suffisante, aux soins de santé ou à l’éducation. Les conséquences sont désastreuses : les enfants souffrant de malnutrition aiguë présentent un risque de mortalité ou de maladie élevé. La malnutrition à long terme affecte aussi le développement cognitif.

Ces dernières années, les cas vérifiés de déni d’accès humanitaires ont fortement augmenté. Je dis « vérifiés » parce qu’il s’agit là de l’une des six violations graves à l’encontre des enfants suivies par le mécanisme de surveillance et de communication de l’information mandaté par ce Conseil. Ce déni peut prendre de nombreuses formes : attaques et violence contre le personnel humanitaire, entrave à l’acheminement de l’aide, ou obstacles bureaucratiques. Les attaques contre des travailleurs humanitaires comme celles sur le convoi de World Central Kitchen sont inacceptables. Nous attendons que l’enquête fasse toute la lumière sur cette attaque et que des mesures soient prises pour que ceci ne se reproduise plus. Il est à rappeler que toutes les parties à un conflit armé ont l’obligation, en vertu du droit international humanitaire, d’autoriser et de faciliter un accès humanitaire rapide et sans entrave.

À l’heure où nous parlons, des milliers d’enfants à travers le monde souffrent des conséquences des restrictions d’accès humanitaire. Dans la bande de Gaza, les enfants meurent à cause de malnutrition aiguë. Le Soudan est lui aussi poussé vers la famine. A Gaza comme au Soudan, nous appelons les parties à mettre en œuvre les résolutions de ce Conseil qui demande un cessez-le-feu immédiat. Les livraisons d’aide et d’autres services humanitaires doivent être assurés sans plus attendre – et ce par tous les points de passage et routes possibles. Au Yémen et en Afghanistan, la discrimination à l’encontre des travailleuses humanitaires affecte la fourniture de services. Au Myanmar, où un tiers de la population est dans le besoin, l’accès à l’aide humanitaire est aussi très limité. En Haïti, l’effondrement de l’ordre public empêche l’aide humanitaire d’atteindre la population. Enfin, le manque d’accès humanitaire aux territoires ukrainiens sous contrôle militaire russe reste très préoccupant.

Alors que faire face à cette triste liste, qui n’est même pas exhaustive ? Premièrement, toutes les parties doivent respecter le droit international, notamment le droit international humanitaire et les droits humains en toute circonstance. Cela comprend : les règles relatives à la conduite des hostilités, y compris l’obligation de protéger la population civile, dont fait partie le personnel humanitaire qui contribue à la protection des enfants dans les conflits armés ; l’interdiction d’utiliser la famine comme méthode de guerre ; l’obligation de protéger les objets indispensables à la survie de la population, ainsi que l’obligation d’autoriser et de faciliter le passage rapide et sans entrave de l’aide humanitaire. Nous rappelons aussi que la Convention relative aux droits de l’enfant reconnaît les droits à la vie, à la jouissance du meilleur

état de santé possible et à l'éducation. Deuxièmement, face à l'immensité des besoins, il faut assurer un financement suffisant et prévisible de l'aide humanitaire, qui inclut les engagements de protection. Troisièmement, la résolution 2664 sur l'exemption humanitaire dans tous les régimes de sanctions onusiens doit être pleinement mise en œuvre, ce qui contribue à l'acheminement des fonds pour les actions humanitaires et à l'accès humanitaire dans les contextes les plus complexes. Et quatrièmement, nous devons briser les cycles de violence et de souffrance en trouvant des solutions politiques aux conflits – y compris au sein de ce Conseil.

Madame la Présidente,

« Toute guerre est une guerre contre les enfants ». Il est de notre responsabilité collective de veiller à ce que les droits de tous les enfants soient protégés. Il est également essentiel que les personnes qui apportent une aide et une protection humanitaire puissent le faire sans se mettre en danger. En effet, ces personnes sont de plus en plus exposées à la violence, raison pour laquelle la Suisse travaille sur un projet de résolution sur la protection du personnel humanitaire et de l'ONU.

Pour finir, n'oublions pas que l'aide et la protection humanitaire permettent non seulement de sauver des vies, mais aussi de montrer aux enfants que le monde ne les a pas oubliés.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

Thank you for organising this briefing. I would also like to thank the Special Representative of the Secretary-General, Ms Gamba, the Deputy Executive Director of UNICEF, Mr Chaiban, and the representative of civil society, Ms Atim Niger-Thomas, for their presentations and for the crucial work of their organisations.

Recently, one of Mr Chaiban's colleagues described the serious consequences of restricted humanitarian access, which she had witnessed in Khartoum [and I quote]: " We met one young mother at a hospital whose three-month-old little child was extremely sick (...) The numbers of acutely malnourished children are rising, and the lean season hasn't even begun."

In Sudan, as everywhere else where humanitarian access is restricted, the first to suffer are the children. Although it is their right, many of them have no access to sufficient food, healthcare or education. The consequences are disastrous: children suffering from acute malnutrition have a high risk of mortality or illness. Long-term malnutrition also affects cognitive development.

In recent years, verified cases of denial of humanitarian access have risen sharply. I say "verified" because this is one of the six grave violations against children monitored by the monitoring and reporting mechanism mandated by this Council. This denial can take many forms: attacks and violence against humanitarian personnel, obstruction of the delivery of aid, or bureaucratic obstacles. Attacks on humanitarian workers such as those on the World Central Kitchen convoy are unacceptable. We expect the investigation to shed full light on this attack and for measures to be taken to ensure that this does not happen again. It should be remembered that all parties to an armed conflict have an obligation under international humanitarian law to allow and facilitate rapid and unimpeded humanitarian access.

As we speak, thousands of children around the world are suffering the consequences of restrictions on humanitarian access. In the Gaza Strip, children are dying from acute malnutrition. Sudan is also being pushed towards famine. In both Gaza and Sudan, we call on the parties to implement the resolutions of this Council calling for an immediate ceasefire. Aid deliveries and other humanitarian services must be ensured without further delay - through all possible crossing points and routes. In Yemen and Afghanistan, discrimination against women aid workers is affecting the provision of services. In Myanmar, where a third of the population is in need of humanitarian support, access to humanitarian aid is also very limited. In Haiti, the breakdown of law and order is preventing humanitarian aid from reaching the population. Finally, the lack of humanitarian access to the Ukrainian territories under Russian military control remains a major concern.

What can be done about this sad list, which is not even exhaustive? Firstly, all parties must respect international law, in particular international humanitarian law and human rights in all circumstances. This includes: the rules relating to the conduct of hostilities, including the obligation to protect the civilian

population, including humanitarian personnel who contribute to the protection of children in armed conflict; the prohibition on the use of starvation as a method of warfare; the obligation to protect objects indispensable to the survival of the population; and the obligation to authorise and facilitate the rapid and unimpeded passage of humanitarian aid. We also recall that the Convention on the Rights of the Child recognises the rights to life, to the enjoyment of the highest attainable standard of health and to education. Secondly, given the extent of humanitarian needs, we must ensure sufficient and predictable funding for such aid, which must include protection services. Thirdly, Resolution 2664 on humanitarian exemptions in all UN sanctions regimes must be fully implemented, thus helping to ensure the flow of funds for humanitarian action as well as humanitarian access in highly complex contexts. And fourth, we must break the cycles of violence and suffering by finding political solutions to conflicts - including within this Council.

Madam President,

"Every war is a war against children". It is our collective responsibility to ensure that the rights of all children are protected. It is also essential that those providing humanitarian aid and protection are able to do so without putting themselves at risk. Indeed, these people are increasingly exposed to violence, which is why Switzerland is working on a draft resolution on the protection of humanitarian and UN personnel.

Finally, let us not forget that humanitarian aid and protection not only save lives, but also show children that the world has not forgotten them.

Thank you.